

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Association Jura bernois.Bienne

L'assemblée générale de l'association Jura bernois.Bienne du 8 décembre ayant été annulée pour des raisons sanitaires, le Conseil municipal s'est prononcé par écrit au sujet de l'ordre du jour. Les trois points ont été validés, à savoir le procès-verbal de la dernière assemblée, le programme d'activités 2021 et le budget. Ce dernier est assez stable, seule la cotisation pour l'Organe de conduite régionale augmente de 20 centimes par habitant pour faire face aux dépenses liées à la gestion de la pandémie.

Espace découverte Energie

Pour les mêmes raisons, l'assemblée d'Espace découverte énergie se tient également par correspondance et le Conseil municipal a également validé les trois points, similaires à ceux de Jura bernois.Bienne.

SASC

L'assemblée du Service d'action sociale a aussi fait l'objet d'une consultation écrite et le budget a été validé par le Conseil municipal, avec des coûts d'un peu plus de 19 francs par habitant à charge des communes, soit une très légère baisse par rapport au budget 2020. Les coûts pourraient toutefois prendre l'ascenseur en raison des conséquences de la pandémie, qui pourrait augmenter le recours à l'aide sociale.

Représentations

Michel Walther se rendra le 9 décembre à l'assemblée du syndicat de communes des sapeurs-pompiers. Il se rendra par ailleurs aussi le 25 novembre à l'assemblée du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze, où figure notamment à l'ordre du jour la nomination du président pour quatre ans.

Employés communaux

Les deux employés communaux de la voirie ont été placés en quarantaine ces derniers jours. Dès lors, certains travaux de voirie ont pris un peu de retard et le Conseil municipal remercie la population de sa compréhension. La situation devrait se normaliser rapidement. Un grand merci est adressé à la municipalité de Courtelary, qui a rapidement pu mettre à disposition M. Jordan Zeller, qui avait effectué un remplacement voici quelques temps dans notre commune. Ainsi, les tâches essentielles, notamment liées au réseau d'eau, ont pu être effectuées.

Travaux route cantonale

La pose du tapis de roulement de la route cantonale a eu lieu il y a quelques jours et la circulation peut à nouveau se faire pratiquement sans entrave. Des travaux de finition auront encore lieu, notamment le marquage, mais l'essentiel est terminé et le Conseil municipal s'en réjouit, tout en remerciant les usagers et riverains de leur patience.

Votations

Le 29 novembre prochain, les habitants de Cortébert voteront sur 2 objets nationaux. Dans ces temps perturbés par le virus covid-19, des mesures sanitaires exceptionnelles sont en vigueur depuis quelques temps. Ces mesures seront également appliquées au bureau de vote. Afin de limiter le plus possible les contacts lors des votations, nous souhaitons encourager les habitants à voter par correspondance. Le bulletin de vote, avec la carte de légitimation signée doit être à l'administration municipale le samedi qui précède à 18.00 h. La boîte aux lettres de la commune sera levée à cette heure. N'oubliez pas que, une enveloppe timbrée à 85 centimes met 3 jours pour arriver à destination.